

Délibération n°2021-51

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 24 juin 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Campagne de recrutement des enseignants-chercheurs

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 29	Pour : 20
Membres présents et représentés : 20	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La campagne de recrutement des enseignants-chercheurs (conformément aux tableaux joints : 1 PR Droit privé et 1 MCF contractuel) est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 25 juin 2021

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY



CONSEIL ADMINISTRATION Plénier du 24/06/2021

CAMPAGNE EMPLOI EC 2021

Pôle	Composante	CNU demandé	Intitulé CNU	Corps	n° poste	Avis de laboratoire	Avis conseil département	Avis conseil de composante	Avis CTS	Avis conseil de pôle (29/01/2021)	Avis CAC Plénier du 15/06/2021	AVIS CA Plénier du 24/06/2021
Guadeloupe upr	SJE	1	Droit privé	PR	0185	CREDDI	FAVORABLE 27/10/2020	FAVORABLE 19/11/2020	20/01/2021	05/05/2021	FAVORABLE	FAVORABLE

CONSEIL ADMINISTRATION PLENIER du 24/06/2021

RECRUTEMENT MAITRE DE CONFERENCES CONTRACTUEL

Pôle	Composante	CNU demandée	Intitulé CNU	Corps	n° poste	Type de recrutement	conseil laboratoire	Avis conseil de UFR 25/02/2021	Avis conseil de pôle (3/03/2021)	Avis CAC Plénier du 15/06/2021
Guadeloupe	STAPS	74	Sciences sociales ou sciences humaines ou sciences de la vie	PR	0613	recrutement	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE